20-FEB-2007
08-NOV-2004 - Avis de modification - Voir l'étiquette pour les détails

RODENT PELLETS

COMMERCIAL

POISON
AVERTISSEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Phosphure de zinc 2%

N° D'HOMOLOGATION 21838
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT, contient l'allergène blé.

MODE D'EMPLOI

GÉOMYS À POCHES (*Thomomys talpoides*) et **SPERMOPHILES**, p. ex., de Richardson, colombien, à treize lignes et de Franklin (*Spermophilus* spp.) : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier. Après 10 jours, boucher les terriers pour déterminer le degré de succès. Si des terriers se débouchent, les réappâter. Le préappâtage au moyen d'aliments sains améliore l'acceptation de l'appât traité.
CAMPAGNOLS (*Microtus* spp.) et **PÉROMYSQUES** (*Peromyscus* spp.), dans les vergers et les pépinières. Si l'on se sert du produit en vrac, l'épandre en pleine surface au moyen d'un semoir à cyclone, d'un distributeur d'engrais en lignes, d'un semoir en lignes ou d'un autre appareil semblable. La dose est de 4,5 à 9 kg d'appât par hectare, selon la gravité de l'infestation. Le meilleur moment pour en épandre, c'est après la cueillette des pommes et avant la chute des feuilles ou l'écrasement de l'herbe. Répéter au moins une fois avant la première neige. L'appât est plus efficace s'il tombe à la surface du sol entre les brins d'herbe, là où les rongeurs passent et où les autres animaux sauvages ne le voient pas. Pour protéger ceux-ci, distribuer l'appât de façon égale et ne pas en épandre sur le sol nu. Ne pas en appliquer si l'on prévoit de la pluie. Ne pas en épandre sur les surfaces où des aliments risquent d'être contaminés, comme les pâturages et les jardins potagers.

SOURIS (*Mus musculus*) : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât à tous les 2,5 à 3,7 m dans des postes d'appâtage protégés ou des boîtes inviolables. S'assurer qu'il y a assez d'appât jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun signe d'alimentation. Récupérer les corps des rongeurs là où ils sont accessibles, et récupérer l'appât inutilisé. Enterrer l'appât inutilisé et les corps pour qu'ils ne soient pas exposés aux chiens, aux autres charognards et aux animaux sauvages.

SURMULOT (*Rattus norvegicus*) et **RAT NOIR** (*Rattus rattus*), autour des bâtiments agricoles, des locaux d'alimentation, des locaux de stockage, des poulaillers et des bâtiments industriels : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier, chaque refuge et chaque emplacement protégé le long des murs, là où il y a des signes de rongeurs. Ne pas laisser l'appât à portée des enfants, des animaux familiers, des animaux domestiques ni des oiseaux.

STATIONS D'APPÂT : Employer 15 grammes d'appât dans chaque station. Utiliser des boîtes d'appât ou des cages appropriées que peuvent protéger les autres animaux contre le poison. Placer les stations d'appât autour de le grange et dans la cour de la ferme, ainsi que dans les aires d'emmagasinage de fruits et légumes. Au besoin, répéter le traitement dans les champs et réapprovisionner les stations d'appât, selon la gravité de l'infestation ou bien si un dépotoir ou des champs non traités avoisinants ne permettent pas d'éliminer l'infestation.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Peut être mortel s'il est avalé. Éviter tout contact avec la peau. Porter des gants de caoutchouc pour manipuler l'appât. Ne pas respirer sa poussière ni ses émanations. Ne jamais contaminer les aliments pour animaux ou les denrées alimentaires. Garder les enfants, les animaux familiers et les bêtes domestiques à l'écart des endroits traités et surtout des stations d'appât. Ne pas laisser le produit en tas non protégés. NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, faire vomir la personne en insérant un doigt dans sa gorge. Amener la victime à l'hôpital en apportant ce contenant étiqueté avec soi ou appeler un centre antipoison. En cas de contact avec la peau, enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon et à l'eau. En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes et recourir à des soins médicaux. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les personnes qui appliquent du phosphure de zinc et qui présentent des signes et des symptômes d'intoxication, comme des nausées, des douleurs abdominales, une oppression thoracique ou de la faiblesse, doivent se faire examiner immédiatement par le médecin. Les huiles sont à éviter. Il n'existe pas d'antidote spécifique. En cas d'ingestion, un lavage gastrique très méticuleux est généralement indiqué. Un lavage au bicarbonate de sodium à la concentration de 3% à 5% a été suggéré. La contamination secondaire par le lavage est à éviter. Prescrire un traitement symptomatique de soutien.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provincial. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
ELIMINATION DES RONGEURS: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

Avis de modification

CONTENU NET: 20 kg

~~**UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.**~~
~~789 Donnybrook Drive, Dorchester, Ontario N0L 1G5~~

HACCO INC.
P.O. BOX 7190
MADISON WI 53707
UNITED STATES

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))